

OUM

Direction artistique : Jean-François Rivest

CONCOURS DE CONCERTOS édition 2014

Profil du concours

Ce Concours de concertos de l'OUM a pour objectif la mise en valeur de trois solistes lors d'une prestation à l'un des concerts de la saison 2014-2015 de l'OUM. Les candidats choisis recevront l'un des **Prix Peter et Mary Jane White** :

1^{er} prix : 2 500 \$

2^e prix : 1 500 \$

3^e prix : 1 000 \$

Règlements :

- Les candidats inscrits devront présenter un **concerto en entier**.
- Le choix du concerto devra obligatoirement se situer dans le répertoire commençant avec **les concertos de Beethoven (soit à partir de 1798, incluant ceux de Beethoven) jusqu'aux concertos composés au XXI^e siècle**.
- Vous ne pouvez présenter à nouveau une pièce que vous avez déjà présentée à un concours antérieur de l'OUM.
- Le concerto peut être refusé par le chef pour des questions d'instrumentation. Si vous avez des doutes, veuillez présenter votre projet à l'avance au chef.
- Les concertos devront être préférablement exécutés **de mémoire**.
- Les candidats peuvent être interrompus par le jury ou recevoir la demande spécifique d'**exécuter n'importe quel extrait de l'œuvre**, et ce, même au milieu des mouvements.
- Les candidats devront fournir **une semaine à l'avance au gérant de l'orchestre deux copies** de l'œuvre (sous peine d'être disqualifiés).
- Les candidats devront **s'occuper eux-mêmes de leur accompagnement** (obligatoire).

Qui peut y participer ?

- Les candidats doivent être instrumentistes et inscrits au programme d'interprétation de la Faculté au moment du concours.
- Pour les candidats potentiels inscrits en bac général ou « vers interprétation », ou tout autre statut spécial, la recommandation écrite du professeur est exigée ainsi que l'approbation du chef.
- Les étudiants qui ont déjà gagné le Concours de concertos de l'OUM ne peuvent se représenter.

Quand ?

Le concours aura lieu le 12 mars 2014 (préliminaire de 9 h à 17 h) et le 13 mars 2014 (finale de 9 h à 12 h), à la salle Claude-Champagne. Les candidats inscrits devront se présenter à une séance de tirage au sort qui déterminera l'ordre des concurrents **le mardi 25 février 2014 à 16 h 00** au FOYER de la salle Claude-Champagne. Les candidats doivent obligatoirement se présenter à la séance de tirage au sort. Vous devrez remettre les copies de vos partitions à ce moment.

Comment ?

- Vous pouvez vous procurer un formulaire d'inscription à la réception au B-338 ou au bureau B-302.
- Remettre votre formulaire d'inscription dûment rempli **avant vendredi le 21 février 2014, à 16 h 30**, à la réception (B-338).

Les demandes reçues après cette date ne seront pas considérées, compte tenu des délais requis pour l'organisation d'une telle activité.

POUR TOUTE QUESTION, VEUILLEZ CONTACTER CAMILLE LAMBERT-CHAN, GÉRANTE DE L'OUM : camille.lambert.chan@gmail.com

Bonne chance !!!

Jean-François Rivest
Chef d'orchestre